

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante-seizième session**

Bangkok, 21 mai 2020

Point 5 j) de l'ordre du jour provisoire*

**Examen de la mise en œuvre du Programme de développement durable
à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique : statistiques****Rapport du Conseil d'administration de l'Institut de
statistique pour l'Asie et le Pacifique sur les travaux de
sa quinzième session***Résumé*

La quinzième session du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique s'est tenue à Chiba (Japon) les 9 et 10 décembre 2019. Au cours de la session, les membres du Conseil ont exprimé leur point de vue sur l'évaluation indépendante et ont donné des conseils sur les prochaines mesures à prendre en vue de finaliser le plan stratégique pour 2020-2024. Le Conseil a accueilli favorablement les propositions relatives à la célébration du cinquantenaire de l'Institut en 2020 et s'est dit prêt à y contribuer. Les membres ont avancé des propositions et fait des suggestions en vue de cet événement. Par ailleurs, le Conseil a examiné le rapport du Directeur de l'Institut, dans lequel il fait état des réalisations de cet organisme en 2019, ainsi que le plan de travail proposé pour 2020.

Le Conseil a examiné le rapport d'évaluation présenté par l'expert indépendant chargé de l'évaluation et pris note des recommandations qui y figurent. Sachant que l'évaluation indépendante de l'Institut avait été réalisée dans la perspective de l'élaboration du plan stratégique pour 2020-2024, le Conseil a globalement accepté les recommandations figurant dans le rapport d'évaluation.

Le Conseil a approuvé le projet de plan stratégique pour 2020-2024 sous réserve de modifications mineures, le cas échéant. Il a également examiné et approuvé le programme de travail et le plan financier de l'Institut pour 2020.

* ESCAP/76/L.1/Rev.1.

I. Questions appelant une décision de la Commission ou portées à son attention

1. Ayant examiné les progrès accomplis par l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique ainsi que sa situation administrative et financière, le Conseil d'administration prend note des réalisations importantes de l'Institut, compte tenu notamment de la situation de ses effectifs en 2019. Le Conseil sait gré du soutien que les membres et les membres associés de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), les établissements de formation et les partenaires apportent aux activités de l'Institut.

2. Le Conseil invite les membres et les membres associés de la CESAP à continuer d'apporter des contributions volontaires en espèces et en nature pour appuyer les activités de l'Institut et à augmenter progressivement le montant de ces contributions.

3. Ayant examiné le rapport d'évaluation présenté par l'expert indépendant et pris note des recommandations qui y figurent, et sachant que l'évaluation indépendante de l'Institut a été réalisée en vue de l'élaboration du plan stratégique pour 2020-2024, le Conseil :

a) Accepte globalement les recommandations formulées dans le rapport d'évaluation indépendant ;

b) Note avec préoccupation que, d'un point de vue qualitatif, l'évaluation indépendante n'a peut-être pas permis d'examiner au mieux la situation de tous les pays de la région, et demande qu'à l'avenir la CESAP et l'Institut se montrent davantage inclusifs en ce qui concerne l'analyse de la portée et du champ de leurs activités ;

c) Se déclare préoccupé par les scénarios envisagés en matière de ressources humaines et recommande que la CESAP ne considère pas ces scénarios comme l'indication implicite de la structure des effectifs de l'Institut ;

d) Note que la CESAP a l'intention de discuter avec les États membres d'une stratégie de mobilisation des ressources humaines et financières, qui sera examinée par le Conseil en 2020.

4. Ayant examiné le projet de plan stratégique pour 2020-2024 et exprimé son soutien à l'orientation stratégique générale consistant à affiner le ciblage et à améliorer l'effet multiplicateur, le Conseil note que le plan stratégique est axé sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et qu'il traite de manière adéquate des domaines suivants : formation sur les mégadonnées, l'analyse des données et les applications de ces analyses ; séances de formation en lien avec l'organisation et la gestion à l'intention des cadres de haut niveau des systèmes statistiques nationaux ; amélioration des programmes d'apprentissage en ligne et importance des formations en présentiel, notamment des formations mixtes et des formations de longue durée dispensées avec le soutien de l'Agence japonaise de coopération internationale.

5. Le Conseil se réjouit que les pays et les organisations internationales soient disposés à contribuer à l'organisation de formations dans la région et les sous-régions.

6. Le Conseil approuve la tenue d'une brève consultation ciblée (par voie électronique uniquement) avec le Réseau pour la coordination de la formation à la statistique en Asie et dans le Pacifique et les organisations sous-régionales.

7. Le Conseil approuve le projet de plan stratégique pour 2020-2024 sous réserve de modifications mineures, s'il y a lieu.
8. Le Conseil accueille favorablement la proposition relative à la célébration du cinquantenaire de l'Institut et souhaiterait y contribuer.
9. Le Conseil approuve le programme de travail et le plan financier de l'Institut pour 2020, qu'il a examinés.
10. Le Conseil décide que sa seizième session se tiendra à Chiba (Japon) les 30 novembre et 1^{er} décembre 2020.

II. Compte rendu des travaux

A. Questions découlant de la quatorzième session du Conseil d'administration

(Point 2 de l'ordre du jour)

11. Le Conseil était saisi d'une note du secrétariat sur les questions découlant de sa quatorzième session (ESCAP/SIAP/GC/2019/1). Il a pris note avec satisfaction des mesures prises et de leur état d'avancement, selon les informations communiquées par l'Institut.

B. Rapport du Directeur de l'Institut

(Point 3 de l'ordre du jour)

12. Le Conseil était saisi du rapport du Directeur de l'Institut (ESCAP/SIAP/GC/2019/2). Le Directeur a rendu compte des principaux résultats et réalisations de 2019 et a résumé la situation financière et administrative de l'Institut.

13. Le Directeur a expliqué qu'en 2019, l'Institut s'était essentiellement concentré sur l'offre de formations à la production de statistiques de qualité relatives aux indicateurs de suivi des progrès au regard des objectifs de développement durable, et sur la modernisation des processus de production statistique en vue de renforcer les capacités des États membres en la matière. Des efforts avaient aussi été faits pour consolider les partenariats afin que les programmes de formation soient dispensés par des centres de formation nationaux et sous-régionaux, et pour enrichir le vivier de spécialistes pour appuyer la mission de formation de l'Institut.

14. Au 30 septembre 2019, l'Institut avait organisé 11 séances de formation, ateliers et séminaires auxquels avaient participé 944 personnes venues de 52 pays. Selon les indicateurs clefs de résultats, tous les programmes de formation avaient rempli les objectifs fixés. Des ateliers et des séminaires avaient également été consacrés à certaines questions institutionnelles, comme la mobilisation des acteurs et l'élaboration de stratégies nationales de développement statistique. Les réalisations de l'année étaient conformes au plan stratégique de l'Institut pour 2015-2019 et correspondaient aux points approuvés par le Conseil à sa session précédente.

15. L'Institut avait exécuté des programmes de formation en collaboration avec le Département malaisien de statistique, Statistics Korea et le Gouvernement japonais. Il avait également mené à bien des programmes de formation en collaboration avec des organismes internationaux, notamment avec la Banque asiatique de développement ; la Division de statistique de la CESAP ; la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat ; l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes

et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes); le Fonds monétaire international; l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); l'Organisation internationale du Travail et le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle.

16. L'effectif de base de l'Institut se composait de dix postes à temps plein, dont six administrateurs (un directeur (D-1), un directeur adjoint (P-5), et quatre statisticiens/chargés de cours (P-3)) et quatre agents des services généraux (un assistant à la formation (G-6), un assistant administratif (G-6), un assistant à la gestion des programmes (G-5) et un assistant de secrétariat (G-5)). Tous les postes de l'Institut avaient été pourvus, sauf un poste de chargé de cours, dont le futur titulaire entrerait en fonctions en juin 2020. L'Institut avait fait appel aux services de stagiaires et de consultants pour l'exécution des programmes de formation.

17. Au 30 septembre 2019, le solde des fonds de l'Institut s'élevait à 6 283 587 dollars, calculé comme suit : un montant total des recettes de 2 845 665 dollars, moins 1 423 587 dollars de dépenses, plus le solde des fonds qui était de 4 861 509 dollars au 1^{er} janvier 2019.

C. Plan stratégique de l'Institut pour 2020-2024

(Point 4 de l'ordre du jour)

Évaluation de l'Institut

(Point 4 a) de l'ordre du jour)

18. Le Conseil d'administration était saisi du rapport sur l'évaluation de l'Institut (ESCAP/SIAP/GC/2019/3). L'expert chargé de l'évaluation, le consultant et la CESAP ont présenté le résumé du rapport.

19. Le rapport d'évaluation de l'Institut présentait les conclusions d'une évaluation confiée par la CESAP en 2019 à un expert indépendant chargé d'examiner les résultats de l'Institut pour la période 2015-2019, notamment en ce qui concerne sa pertinence technique, son efficacité, son impact, son efficacité, sa durabilité et la place réservée aux questions de genre et de droits de l'homme dans ses programmes. L'évaluation a donné lieu à des recommandations, dont ont pris connaissance les États membres et l'administration de la CESAP ainsi que le Conseil et l'Institut, aux fins de l'élaboration de son plan stratégique pour 2020-2024.

20. Le Conseil a examiné le rapport d'évaluation et les recommandations y figurant et a donné des orientations pour leur mise en application dans le plan stratégique de l'Institut pour 2020-2024.

21. Globalement, le Conseil a fait siennes les recommandations formulées dans le rapport d'évaluation indépendant.

22. Le représentant du Japon a indiqué que la méthode suivie pour l'analyse des points forts, des faiblesses, des opportunités à saisir et des écueils à éviter n'était pas au point car elle ne tenait pas compte des conflits prévisibles sur le plan organisationnel (à savoir chevauchement d'activités ou doublons) entre l'Institut et la Division de statistique de la CESAP. Son Gouvernement estimait que la recommandation du rapport relative à l'expansion de la coordination statistique par l'Institut ne devait pas être suivie. Le représentant a fait savoir que son Gouvernement n'adhérait pas à l'évaluation et a demandé que le plan stratégique pour 2020-2024 soit élaboré sans s'inspirer du rapport d'évaluation.

23. L'expert chargé de l'évaluation a expliqué que l'Institut ne se contenterait plus de dispenser des formations techniques directes – qui ne se prêtaient pas assez au renforcement des capacités techniques des pays en matière de communication d'informations sur les objectifs de développement durable – et qu'il envisagerait de former des hauts responsables et de développer ses activités de coordination et de facilitation. Les scénarios sur les effectifs nécessaires reflétaient cette nouvelle orientation.

24. En ce qui concerne la méthode suivie pour l'analyse des points forts, des faiblesses, des opportunités à saisir et des écueils à éviter, l'expert chargé de l'évaluation a reconnu que, faute de capacités suffisantes, l'évaluation n'avait pas permis de recueillir beaucoup de données. L'Institut devait collaborer avec la CESAP pour définir clairement leur rôle respectif de façon à éviter les doubles emplois.

25. Le Conseil craignait que, d'un point de vue qualitatif, l'évaluation indépendante n'ait pas permis d'examiner au mieux la situation de tous les pays de la région, et souhaitait qu'à l'avenir la CESAP et l'Institut se montrent davantage inclusifs dans l'analyse de la portée et du champ de leurs activités. Certain(e)s représentant(e)s ont fait observer que le rapport ne mentionnait pas les États membres du Pacifique dont la situation était très différente de celle des États membres de l'Asie, puisqu'ils n'avaient qu'un ou deux fonctionnaires travaillant sur des questions statistiques. Ils ont également indiqué qu'ils s'intéressaient particulièrement aux statistiques de l'environnement. De surcroît, les possibilités de formation pour les États membres du Pacifique et de l'Asie centrale étaient limitées, et la région du Pacifique n'était pas représentée à l'Institut puisqu'aucun des membres du Conseil d'administration n'était de cette région.

26. L'expert chargé de l'évaluation a indiqué que le Bureau fidjien de statistique avait été consulté lors de l'élaboration du rapport et qu'il avait pu exprimer ses vues dans le cadre d'entretiens par Skype. Il était bien noté dans le rapport que les États membres du Pacifique et d'Asie centrale étaient sous-représentés dans les activités de l'Institut. Aucune étude de cas n'avait été réalisée sur des pays du Pacifique, car ces études devaient porter sur les grands axes de travail de l'Institut et concerner des pays où de nombreux fonctionnaires avaient bénéficié d'une de ses formations.

27. Le Directeur de l'Institut a indiqué que les membres actuels du Conseil avaient été élus par un vote tenu à la soixante-quinzième session de la Commission. La CESAP et l'Institut continueraient à écouter l'opinion des observateurs et à travailler avec le Bureau sous-régional de la CESAP pour le Pacifique.

28. Le Conseil a fait part de ses préoccupations au sujet des scénarios envisagés en matière de ressources humaines et recommandé que la CESAP ne considère pas ces scénarios comme correspondant à une structure d'effectifs donnée pour l'Institut. Le représentant du Japon a dit que son pays ne pouvait adhérer au rapport d'évaluation, expliquant que ce rapport avait beau présenter un tableau optimiste quant à l'avenir de l'Institut, il demandait un apport en ressources humaines que le Gouvernement japonais ne pouvait pas accepter. À sa quatorzième session, le Conseil avait validé l'effectif proposé de trois chargés de cours de la classe P-3. La différence d'exigences entre la classe P-4 et la classe P-3 (expérience professionnelle minimale de sept ans contre cinq ans) n'était pas une justification suffisante pour que le Gouvernement japonais autorise le financement d'un poste de niveau supérieur.

29. Un représentant a appuyé les observations faites par le représentant du Japon, estimant que les arguments avancés dans le rapport pour justifier les besoins en ressources humaines établis dans les scénarios n'étaient pas clairs et qu'on comprenait mal la différence entre un fonctionnaire de la classe P-3 et un de la classe P-4, et qu'il n'y avait pas non plus de preuve évidente qu'un fonctionnaire P-3 ne pouvait pas faire le même travail qu'un fonctionnaire P-4. Dans les décisions relatives aux ressources humaines, il ne fallait pas prendre uniquement en compte les dépenses de personnel, mais aussi les fluctuations des taux de change. La redistribution des allocations budgétaires était une tâche difficile pour les gouvernements, et en l'absence de crédits pour financer les dépenses de personnel, il serait inutile de discuter de la restructuration des effectifs.

30. L'expert chargé de l'évaluation a dit que la classe des postes (P-3 ou P-4) n'était précisée dans aucun des trois scénarios envisageant les besoins futurs en personnel pour l'Institut, le but étant plutôt d'évaluer les capacités requises du personnel interne compte tenu des allocations budgétaires dont disposait actuellement l'Institut.

31. La Directrice de la Division de statistique de la CESAP, ayant pris note des préoccupations des États membres concernant les scénarios des effectifs présentés dans le rapport, était d'avis que la logique et l'hypothèse qui sous-tendaient la recommandation n° 4 sur les ressources humaines n'étaient pas suffisamment convaincantes et a reconnu qu'il était difficile de faire la distinction entre les classes P-3 et P-4.

32. Le Conseil a pris note que la CESAP comptait examiner avec les États membres une stratégie de mobilisation des ressources humaines et financières qui serait soumise au Conseil pour examen en 2020.

33. La Directrice de la Division de statistique de la CESAP s'est dite satisfaite des conclusions de l'évaluation, qui montrait bien l'utilité de l'Institut, et était d'accord d'en accepter toutes les recommandations, avec l'appui des membres du Conseil. Le Conseil a été informé qu'une réponse de l'administration serait élaborée puis soumise à la Commission à sa soixante-seizième session et que de nouveaux échanges avec les États membres seraient organisés afin d'examiner la question de la stratégie de mobilisation des ressources humaines et financières.

Projet de plan stratégique de l'Institut pour 2020-2024

(Point 4 b) de l'ordre du jour)

34. Le projet de plan stratégique pour 2020-2024 élaboré par l'Institut se fondait sur la recommandation faite par le Conseil à sa quatorzième session préconisant la prise en compte des questions suivantes dans le plan : amélioration de l'efficacité des stages ; impact de l'apprentissage en ligne ; analyse de l'offre et de la demande ; utilisation des compétences nationales ; mobilisation des ressources nécessaires pour répondre aux besoins à court terme ; souplesse dans les modalités d'exécution et mobilisation des compétences dans les domaines hautement spécialisés ; amélioration du ciblage et de l'effet multiplicateur et partenariat avec des établissements nationaux de formation et d'autres partenaires de développement aux fins de l'exécution. Le projet de plan stratégique mis au point par l'Institut avait été communiqué aux membres de plusieurs petits groupes de travail constitués par le Conseil pour l'occasion, puis révisé sur la base des observations et suggestions avancées. Le projet avait fait l'objet d'une révision ultérieure visant à prendre en compte les recommandations qui ressortaient du rapport sur l'évaluation.

35. Le Conseil d'administration était saisi du projet de plan stratégique de l'Institut pour 2020-2024 (ESCAP/SIAP/GC/2019/4). Le Directeur de l'Institut a résumé le projet, que le Conseil a ensuite examiné.

36. Le Conseil a approuvé le projet de plan stratégique pour 2020-2024 sous réserve de modifications mineures, le cas échéant.

37. Le Conseil s'est réjoui que les pays et organisations internationales soient disposés à coopérer à l'organisation de formations dans la région et les sous-régions. D'autres suggestions ont été faites, à savoir :

a) Notant qu'il existait un partenariat entre l'Institut et la CESAP et la Fédération de Russie en matière de formation statistique et de traduction des supports de formation de l'Institut en langue russe à l'intention des pays d'Asie centrale, le représentant de la Chine a proposé de mettre en place un partenariat similaire avec le Gouvernement chinois afin de faire traduire en chinois le matériel pédagogique de l'Institut ;

b) Le représentant de l'Inde a proposé de développer également des partenariats avec l'Académie de formation indienne sur le système national de statistique ;

c) Le représentant de la Fédération de Russie a indiqué que son pays demeurerait résolu à contribuer au fonctionnement de l'Institut par l'apport de contributions en espèces et l'organisation d'activités statistiques conjointes ;

d) Le représentant de la Thaïlande a demandé le maintien des formations longues de niveau basique et intermédiaire et proposé que l'Institut dispense des séances de formation sur des sujets tels que les objectifs de développement durable et les mégadonnées, en collaboration avec les centres de formation rattachés aux bureaux nationaux de statistique. Le Réseau pour la coordination de la formation à la statistique en Asie et dans le Pacifique pouvait contribuer à faciliter la coopération entre les organismes de formation.

38. Le Conseil a décidé de prendre part à une brève consultation ciblée (par voie électronique uniquement) avec le Réseau pour la coordination de la formation à la statistique en Asie et dans le Pacifique et les organisations sous-régionales. En réponse à une question d'un représentant s'enquérant de la nécessité de consulter le Réseau au sujet du projet de plan stratégique, le Directeur de l'Institut a dit que des consultations avec le Réseau et les organisations sous-régionales seraient utiles pour faciliter les partenariats et la collaboration pour l'organisation des stages de formation.

39. En réponse à une question d'un représentant concernant la proposition d'organiser le séminaire de gestion une fois par an, le Directeur a expliqué que cette proposition répondait à une demande exprimée par certains États membres comme la Thaïlande et l'Indonésie qui souhaitaient se voir offrir des formations de plus haut niveau visant à aider les responsables des bureaux nationaux de statistique à faire face à des problèmes nouveaux. Du reste, le Directeur a précisé que de nombreuses organisations et institutions régionales organisaient des séminaires de ce type une fois par an.

40. Le représentant du Japon, pays hôte de l'Institut, a déclaré que son Gouvernement avait fourni des contributions en nature aux fins de la mise en place de l'infrastructure actuelle d'apprentissage en ligne de l'Institut, mais qu'il n'y aurait pas de ressources financières supplémentaires à cette fin. Le Directeur a remercié le Gouvernement japonais des contributions en nature qu'il avait fournies pour l'aménagement de l'infrastructure et indiqué que le fonds d'affectation spécial de l'Institut pouvait être utilisé pour rendre les plateformes d'apprentissage plus performantes et plus esthétiques, donc plus conviviales pour les utilisateurs.

41. Le représentant de la Chine a demandé que le tableau 5 appelé « Contributions pour la période 2015-2019 et contributions attendues pour la période 2020-2024 » soit supprimé des annexes du plan stratégique, car pour y figurer, il devrait être approuvé par le Gouvernement chinois. Le Directeur a indiqué que ce tableau avait été ajouté à la demande du représentant du Bangladesh, qui en avait besoin pour convaincre son Gouvernement d'accroître le montant de ses contributions en espèces à l'Institut. Le Directeur a proposé de modifier l'intitulé du tableau 5 comme suit : « Contributions pour la période 2015-2019 et contributions volontaires attendues pour la période 2020-2024 », clarifiant ainsi le caractère volontaire des contributions en question.

42. Le représentant de la Chine a noté que dans les futurs programmes de formation, la priorité avait été donnée au suivi des objectifs de développement durable, et a demandé que des formations sur les indicateurs de niveau 1 soient proposées. Le Directeur a pris note de cette demande, ajoutant qu'il était prévu de proposer des formations sur ce thème, qui continuerait d'être traité dans les programmes de formation offerts par l'Institut.

D. Manifestations prévues à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Institut

(Point 5 de l'ordre du jour)

43. Le Conseil était saisi d'une note du secrétariat présentant les manifestations prévues à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Institut (ESCAP/SIAP/GC/2019/5).

44. Le Conseil s'est félicité de la proposition de célébrer le cinquantenaire de l'Institut et s'est dit prêt à y contribuer. Les propositions suivantes ont été faites :

a) Le représentant du Bangladesh a proposé de mettre en avant le cinquantième anniversaire de l'Institut à l'occasion des fêtes nationales qui seront célébrées en 2020 ;

b) Le représentant de la Fédération de Russie comptait organiser une conférence internationale sur la statistique à l'ère du numérique et a proposé d'organiser une réunion de promotion des activités de l'Institut dans le cadre de cette conférence ;

c) Le représentant de la Thaïlande a proposé de mettre en ligne sur le site Web du Bureau national de statistique des reportages vidéo consacrés au cinquantenaire de l'Institut ;

d) Le représentant de l'Indonésie a proposé d'organiser un concours ouvert à tous les pays, qui leur donnerait l'occasion de présenter les résultats des programmes de formation précédemment organisés par l'Institut, notamment sous forme d'infographies, de courtes vidéos ou d'affiches.

E. Programme de travail et plan financier pour 2020

(Point 6 de l'ordre du jour)

45. Le Conseil d'administration était saisi du programme de travail et du plan financier de l'Institut pour 2020 (ESCAP/SIAP/GC/2019/6).

46. Le Directeur de l'Institut a présenté les stages de formation, les ateliers et séminaires, les activités de perfectionnement et le calendrier indicatif proposés pour 2020. Le programme de travail avait été élaboré en tenant compte du plan stratégique de l'Institut.

47. Certain(e)s représentant(e)s ont souligné l'importance des stages de formation de longue durée organisés en collaboration avec l'Agence japonaise de coopération internationale. Chaque cours avait nécessité le travail collectif de nombreux organismes, parmi lesquels des ministères japonais, des bureaux nationaux de statistique et des ministères d'exécution de bon nombre de pays. Le Directeur de l'Institut a également confirmé l'importance que revêtaient les stages pour les systèmes nationaux de statistique, notamment dans le contexte actuel. Il a toutefois précisé qu'il devrait y avoir un minimum de 20 participants par stage afin d'optimiser l'utilité du personnel interne et des experts externes et d'accroître l'efficacité des formations offertes.

48. Le Conseil a examiné et approuvé le programme de travail et le plan financier de l'Institut pour 2020.

F. Questions diverses

(Point 7 de l'ordre du jour)

49. Aucune autre question n'a été traitée.

G. Dates et lieu de la seizième session du Conseil d'administration

(Point 8 de l'ordre du jour)

50. Le Conseil d'administration était saisi d'un document proposant les dates et le lieu de sa seizième session (ESCAP/SIAP/GC/2019/7).

51. Le Conseil a décidé de tenir sa seizième session à Chiba (Japon), les 30 novembre et 1^{er} décembre 2020.

H. Adoption du rapport du Conseil d'administration sur les travaux de sa quinzième session

(Point 9 de l'ordre du jour)

52. Le 10 décembre 2019, le Conseil a examiné la section I du présent rapport et adopté les recommandations et décisions y figurant.

53. Il a été convenu que le Directeur de l'Institut, en sa qualité de secrétaire du Conseil d'administration, établirait le rapport complet du Conseil sur les travaux de sa quinzième session en vue de sa soumission à la Commission à sa soixante-seizième session.

III. Organisation

A. Ouverture, durée et organisation de la session

54. La quinzième session du Conseil d'administration s'est tenue à Chiba (Japon), les 9 et 10 décembre 2019.

55. Le représentant du Japon, qui avait été vice-président de la quatorzième session du Conseil, a officiellement ouvert la quinzième session.

B. Participation

56. Les représentantes et représentants du Japon, pays hôte, et de sept des huit membres élus du Conseil d'administration ont participé à la session, à savoir : Bangladesh ; Chine ; Fédération de Russie ; Inde ; Mongolie ; République de Corée et Thaïlande. Le représentant du Pakistan n'a pas pu assister à la session.

57. Les représentantes et représentants des membres et des membres associés de la Commission ci-après ont participé à la session en qualité d'observateurs : Fidji ; Îles Marshall ; Indonésie ; Iran (République islamique d') ; Kazakhstan ; Népal ; Nioué ; Papouasie-Nouvelle-Guinée ; Philippines ; République démocratique populaire lao ; Samoa ; Sri Lanka ; Tadjikistan ; Timor-Leste ; Tonga ; Vanuatu et Viet Nam.

58. Des représentantes et représentants de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales, de la FAO, d'ONU-Femmes et de l'Union internationale des télécommunications étaient présents à la session en qualité d'observateurs.

C. Élection du Bureau

59. Le Conseil d'administration a élu le Bureau ci-après par acclamation :

Présidente : M^{me} Ariunzaya Ayush (Mongolie)

Vice-Président : M. Akira Tsumura (Japon)

D. Ordre du jour

60. Le Conseil a adopté l'ordre du jour ci-après :

1. Ouverture de la session :
 - a) Allocutions d'ouverture ;
 - b) Élection du Bureau ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Questions découlant de la quatorzième session du Conseil d'administration.
3. Rapport du Directeur de l'Institut.
4. Plan stratégique de l'Institut pour 2020-2024 :
 - a) Évaluation de l'Institut ;
 - b) Projet de plan stratégique de l'Institut pour 2020-2024.
5. Manifestations prévues à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Institut.
6. Programme de travail et plan financier pour 2020.
7. Questions diverses.
8. Dates et lieu de la seizième session du Conseil d'administration.
9. Adoption du rapport du Conseil d'administration sur les travaux de sa quinzième session.

Annexe I

Liste des documents

<i>Cote</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<i>Distribution générale</i>		
ESCAP/SIAP/GC/2019/1 (en anglais seulement)	Matters arising from the fourteenth session of the Governing Council.	2
ESCAP/SIAP/GC/2019/2 (en anglais seulement)	Report of the Director of the Statistical Institute for Asia and the Pacific to the Governing Council at its fifteenth session	3
ESCAP/SIAP/GC/2019/3 (en anglais seulement)	Report on the evaluation of the Statistical Institute for Asia and the Pacific	4 a)
ESCAP/SIAP/GC/2019/4 (en anglais seulement)	Draft 2020–2024 strategic plan of the Institute.	4 b)
ESCAP/SIAP/GC/2019/5 (en anglais seulement)	Events for the fiftieth anniversary of the Institute	5
ESCAP/SIAP/GC/2019/6 (en anglais seulement)	Work programme and financial plan of the Institute for 2020	6
ESCAP/SIAP/GC/2019/7 (en anglais seulement)	Proposed dates of and venue for the sixteenth session of the Governing Council	8
ESCAP/SIAP/GC/2019/8	Rapport du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique sur les travaux de sa quinzième session	
<i>Distribution limitée</i>		
ESCAP/SIAP/GC/2019/L.1	Ordre du jour provisoire annoté	1 c)
ESCAP/SIAP/GC/2019/L.2 (en anglais seulement)	Draft report	9

Annexe II

**État financier de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique
pour l'année s'achevant le 31 décembre 2019**
(en dollars des États-Unis)

<i>Recettes</i>	
Contributions	2 874 572
Intérêts créditeurs	118 079
Recettes totales	2 992 651
<i>Moins : dépenses</i>	
	(2 135 912)
Solde net (déduction faite des dépenses)	856 739
Montant disponible au 1 ^{er} janvier 2019	4 861 509
Remboursement aux donateurs/transfert de fonds	(77 250)
Montant disponible au 31 décembre 2019	5 640 998

Annexe III

**État financier de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique
pour l'année s'achevant le 31 décembre 2019, par élément de projet**
(en dollars des États-Unis)

	<i>Contributions communes : projet de renforcement des capacités</i>	<i>Plan d'amélioration des statistiques agricoles et rurales pour la région de l'Asie et du Pacifique (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)</i>	<i>Total</i>
<i>Recettes</i>			
Contributions	2 874 572	-	2 874 572
Intérêts créditeurs	117 232	847	118 079
Recettes totales	2 991 804	847	2 992 651
<i>Moins : dépenses</i>	(2 136 532)	620	(2 135 912)
Solde net (déduction faite des dépenses)	855 272	1 467	856 739
Montant disponible au 1 ^{er} janvier 2019	4 785 726	75 783	4 861 509
Remboursement aux donateurs/transfert de fonds	-	(77 250)	(77 250)
Montant disponible au 31 décembre 2019	5 640 998	-	5 640 998

Annexe IV

**Contributions en espèces reçues par l'Institut de statistique pour
l'Asie et le Pacifique au titre du compte « appui institutionnel »
pour l'année s'achevant le 31 décembre 2019**
(en dollars des États-Unis)

<i>Pays/région/organisation</i>	<i>Année s'achevant le 31 décembre 2019</i>	<i>Année s'achevant le 31 décembre 2018</i>
Australie	34 875	-
Azerbaïdjan	-	-
Bangladesh	5 000	-
Bhoutan	-	-
Brunéi Darussalam	15 000	30 000
Cambodge	2 000	2 000
Chine	70 000	70 000
Fédération de Russie	45 000	30 000
Fidji	9 173	9 510
Hong Kong (Chine)	30 000	30 000
Inde	50 000	25 000
Indonésie	30 000	30 000
Iran (République islamique d')	-	-
Japon	2 350 799	3 056 401
Kazakhstan	5 000	5 000
Kiribati	-	-
Macao (Chine)	20 000	20 000
Malaisie	20 000	-
Maldives	4 000	2 000
Mongolie	9 982	7 160
Myanmar	1 000	1 000
Pakistan	14 994	13 495
Papouasie-Nouvelle-Guinée	-	-
Philippines	36 750	18 735
République de Corée	53 500	57 881
Samoa	-	-
Singapour	15 000	15 000
Sri Lanka	10 000	10 000
Thaïlande	23 000	23 000
Timor-Leste	-	-
Tonga	-	-
Turquie	-	-
Tuvalu	-	1 121
Vanuatu	-	-
Viet Nam	19 500	17 000
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	-	139 720
Total	2 874 572	3 614 023